

Programme AVOT OUBANIM

Parachat Béha'alotekha 5783



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

 1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés

 1 SOIRÉE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner

 1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux

Torah, chapitre 8, verset 3

PARACHA

Dans ce *Passouk*, il est dit : "Aharon fit ainsi."

Dans le *Passouk* précédent, Hachem a donné les **instructions sur la manière d'allumer la Ménora**. Et ce *Passouk* nous confirme qu'Aharon s'y est entièrement conformé.

? Les commentateurs s'étonnent : en quoi cela méritait-il une louange particulière ? N'était-il pas évident qu'Aharon allait faire précisément ce qu'Hachem a ordonné, et pas autre chose ?

Plusieurs réponses sont rapportées.

L'une d'elles, c'est que bien qu'Aharon mesurait, comme son frère Moïse, dix coudées (c'est-à-dire cinq mètres) de haut, et que la Ménora était haute de 1,80m, il est monté sur l'escabeau sur lequel Hachem voulait qu'il

monte pour allumer la Ménora. Il ne s'est pas dit : "Cela ne sert à rien. Je n'en ai pas besoin !"

Une autre explication, c'est que bien que la Mitsva d'allumer la Ménora ait permis à Aharon d'atteindre un **niveau spirituel encore plus élevé**, il n'a pas changé. Il est resté aussi humble qu'il était avant d'avoir atteint cette grandeur.

Le *Kédouchat Lévi*, quant à lui, donne aussi une réponse merveilleuse : Aharon était sûrement plein d'enthousiasme lorsqu'il accomplissait la Mitsva d'allumer la Ménora. Son corps en tremblait sûrement d'émotion. Malgré tout, il a réussi à contrôler chacun de ses gestes pour accomplir la Mitsva parfaitement, **sans le moindre faux mouvement** et sans renverser la moindre

Suite en page 2



PARACHA SUITE

goutte d'huile.

Le *'Hatam Sofer*, quant à lui, donne une autre explication bouleversante : le jour où Aharon a allumé la *Ménora* pour la première fois était le jour où ses deux enfants, **Nadav et Avihou, venaient de mourir**. Aharon aurait donc pu demander à un autre Cohen d'allumer la *Ménora*, en disant qu'il en était incapable à ce moment-là. Mais la Torah nous dit qu'il a tenu à

allumer lui-même la *Ménora*. **Même en ce jour de grande douleur**, il a voulu prouver que rien n'a changé en lui.

Et d'une manière générale, les maîtres du *Moussar* disent qu'Aharon était quelqu'un qui, bien qu'il grandissait spirituellement de jour en jour, était **toujours prêt à faire chaque Mitsva qui se présentait à lui** sans calcul. Avec le même enthousiasme, le même entrain, la même spontanéité.

HALAKHA

Le *Choul'han 'Aroukh* dit qu'il ne faut pas prier uniquement dans son cœur, mais **prononcer les mots de la prière avec les lèvres et les entendre soi-même, sans faire entendre sa voix**.

Cette *Halakha* concerne la *'Amida*, et on peut distinguer plusieurs niveaux.

1. Celui qui ne prie qu'avec ses yeux, dans son cœur, sans prononcer les mots. Selon le *Maguen Avraham*, celui qui prie ainsi n'est **pas du tout quitte de sa prière**.

2. Celui qui articule les mots de la prière mais n'émet aucun son. Le *Michna Beroura* rapporte que, d'après le *Zohar Hakadoch*, c'est ainsi qu'il faudrait prier. Mais, selon le *Maguen Avraham* et le *Gaon de Vilna*, même d'après le *Zohar*, il ne faut pas prier ainsi. Et la conclusion de tous les décisionnaires est qu'il vaut mieux **non seulement prononcer les mots de prière avec ses lèvres, mais aussi les entendre soi-même**. Toutefois, si quelqu'un les a prononcés avec ses lèvres, mais n'a émis aucun son, il est quand même quitte de sa prière. Car il a quand même **articulé les mots avec ses lèvres**.

3. Celui qui prononce les mots de prière avec ses lèvres et qui s'entend lui-même les dire. C'est le **niveau idéal** et c'est ainsi qu'il faut prier.

4. Celui qui non seulement s'entend lui-même, mais ses voisins l'entendent aussi. Ceci n'est pas recommandé. Nous apprenons cela de 'Hanna, la mère du prophète Chmouel, dont un *Passouk* dit "Seules ses lèvres remuaient, et on n'entendait pas sa voix."

Le *Michna Beroura* dit que celui qui élève la voix pendant

sa prière est considéré comme ayant une **petite** Émouna, car c'est comme s'il n'arrive pas à croire qu'Hachem puisse entendre une prière silencieuse. Et celui qui élève la voix encore plus fort **ressemble à un faux prophète**, car l'habitude des prêtres idolâtres est de crier vers leur divinité.

Le *Birké Yossef* et le *'Hayé Adam* disent que l'idéal est de prier à voix tellement basse que même si une personne est juste à côté de nous, elle ne puisse pas nous entendre. Que nous nous entendions seulement nous-même. Cependant, si c'est trop bas pour arriver à se concentrer sur ce qu'on dit, on pourra élever un peu la voix. On fera toutefois attention à **ne pas déranger nos voisins**.

Le *Michna Beroura* révèle une *Halakha* qui n'est pas très connue : tout ce que nous venons de dire concernant la *'Amida* est aussi valable pour les *Psouké Dézimra* (les Psaumes que nous disons entre *Baroukh Chémar* et *Yichtabakh*). Pour eux aussi, il ne faut pas élever la voix lorsqu'on les lit. Car il faut s'habituer à **comprendre qu'Hachem écoute, même lorsque les choses sont dites en silence**, et ne pas faire comme ceux qui élèvent leur voix exagérément.

Toutefois, le Chabbath, à tour de rôle, un membre de la communauté lit un passage des *Psouké Dézimra* à voix haute et tout le monde suit à voix basse ; et il est bien de faire cela.

Choul'han 'Aroukh, chapitre 101, Halakha 2





MICHNA

Dans cette *Michna*, il est dit : “Chamaï dit : **‘Fais ta Torah fixe. Dis peu et fais beaucoup.** Et reçois tout homme avec un beau visage.”

Rav ‘Haïm de Volozhin explique : lorsqu’un homme quitte ce monde, **il n’emporte pas avec lui les richesses matérielles** qu’il a acquis avec peine. Il les laisse derrière lui, et ce sont les autres qui en profitent.

A ce sujet, un *Passouk* de *Téhilim* (chapitre 49) dit : “Et ils abandonnent aux autres toute leur force.” Et la *Guémara Baba Batra* (page 11) raconte que le roi Mounbaz a hérité des grandes richesses, et les a toutes distribuées à la *Tsédeka*. Et il a dit : “Tout ce que mes ancêtres ont accumulé, c’était pour les autres. Par contre, tout ce qu’un homme peine et accumule comme Torah, c’est pour lui. C’est sa propre richesse.”

C’est ce que la *Michna* vient dire : “Fais TA Torah”. Car c’est ta Torah. C’est la tienne. Il convient donc que tu l’étudies **avec régularité**. Car bien que la Torah soit appelée, au début, la Torah d’Hachem, si un homme peine pour l’étudier, elle devient sa propre Torah. Sa propre affaire. Et il ne veut donc pas s’en occuper ponctuellement, mais d’une manière **fixe et régulière**.

Dans la vie, nous voyons bien que, lorsqu’il y a des informations concernant une guerre ou de la **politique**, **tout le monde veut avoir des nouvelles**, et court écouter les informations. Mais une fois qu’il les connaît, c’est terminé. La “passion” est passée. Il ne va pas réécouter cent fois les mêmes nouvelles ! Et si quelqu’un l’informe

Voir suite en page 6

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Dans ce *Passouk*, le roi Chlomo déclare : “L’homme aux appétits insatiables attirera sur lui le jugement. Et celui qui place sa confiance en Hachem sera comblé.”

Il parle ici d’un homme qui ne met aucune limite à sa recherche de plaisir. Son avidité est illimitée. Il veut tout avoir. Il n’est jamais rassasié, jamais satisfait. Car non seulement il veut goûter à tous les plaisirs, mais il veut aussi tout avoir en grande quantité.

Rachi nous dit qu’un tel homme finira par **attirer sur lui la justice divine**. Car, comme le dit le *Even ‘Ezra*, cet homme est tellement avide qu’il **ne craint pas Hachem**. Il est prêt à tout pour satisfaire ses envies. Il s’attirera donc forcément, un jour, la justice d’Hachem.

Le *Évén ‘Ezra* explique que cette justice d’Hachem se manifestera par le fait qu’à un moment, il n’arrivera plus à satisfaire toutes ses envies ; et il se sentira donc **constamment frustré, affamé**.

Le *Métsoudat David* va jusqu’à dire qu’un tel homme est prêt à déclencher des querelles pour obtenir ce qu’il veut. Car il est constamment nerveux, inquiet et déprimé puisque, n’arrivant pas à combler tout le temps toutes ses envies, il se sent continuellement en manque. Il en vient même à maigrir, car son insatisfaction le ronge. Par contre, celui qui place toujours sa confiance en Hachem, qui lui procurera toujours tout ce qui lui manque et dont il a besoin, ne vit pas dans une attente frénétique. Il sait que **les choses arrivent au bon moment**. Il est serein et, même s’il consomme moins que le précédent, il est bien dans sa peau. Il a bonne mine.

C’est ce que le *Ralbag* explique aussi. Que celui qui

cherche constamment à assouvir toutes ses envies attire contre lui la justice. Et pas simplement la justice divine ; même celle des hommes. Car, voulant à tout prix avoir ce qu’il veut, il va forcément déclencher l’opposition et la résistance de certaines personnes contre lui. Par contre, celui qui met toute sa confiance en Hachem et limite ses envies selon ce qu’Hachem lui donne sera **constamment rassasié**. Il sera repu, puisqu’il aura, finalement, tout ce qu’il désire.

Au sujet de celui qui ne limite pas son avidité, le *Malbim* dit qu’il réclame justice. C’est-à-dire que ce n’est pas que la justice s’abat sur lui ; c’est lui qui réclame justice. Il **se plaint de la manière dont Hachem dirige le monde**. Il se dit qu’il n’est pas normal qu’il n’obtienne pas facilement tout ce dont il a besoin, et se rebelle constamment contre la manière dont Hachem s’occupe de Ses créatures. Par contre, celui qui met sa confiance en Hachem et ne développe pas démesurément de nombreuses envies (il est persuadé qu’Hachem lui donnera tout ce qu’il faut pour vivre et se contente de ce qu’il a) sera comblé. Car il trouvera constamment ce qui lui est nécessaire.

Le *Malbim* dit c’est ce que le *Rambam* a expliqué sur le fameux verset de *Kohélet* qui dit “Hachem a créé l’homme droit, mais ce sont eux qui recherchent de nombreux comptes (c’est-à-dire : qui **compliquent la situation**).”

Pour conclure, une citation dit : “Il y a assez de tout dans le monde pour satisfaire aux besoins de l’homme, mais **pas assez pour assouvir son avidité**.”



YÉHOCHOÛ'A PROPHÈTES

Le chapitre 18 commence par nous raconter que les *Bné Israël* se sont rassemblés, et qu'ils ont transporté le *Michkan* qui se trouvait jusqu'à présent au nord d'Israël, à Guilgal. Ils l'ont amené dans le territoire des enfants de Yossef, plus précisément dans le territoire d'Efraïm, au centre du pays, dans une ville qui s'appelle Chilo. Le *Michkan* y est resté 369 ans. En tout, le *Michkan* aura fait 14 ans à Guilgal, 369 ans à Chilo, puis 13 ans à Nov et, après la destruction de Nov, 44 ans à Guiv'on.

Le tout fait 440 ans, **jusqu'à ce que le Beth Hamikdach soit construit.**

Le texte nous dit que dès que le *Michkan* a été installé à Chilo, **la conquête de la terre d'Israël est devenue beaucoup plus facile.** Il restait donc sept tribus qui n'avaient toujours pas eu leur part :

- sur les deux enfants de Ra'hel, il restait Binyamin ;
- sur les six fils de Léa, il restait Chim'on, Zévouloun et Yissakhar ;
- la tribu de Lévi ne devait pas recevoir de part en terre d'Israël, car c'est **Hachem qui est leur véritable part.** Ils ont simplement reçu plusieurs villes éparpillées dans tout le territoire d'Israël ;
- sur les deux enfants de la servante de Léa, Zilpa, seul Acher n'avait pas reçu sa part ;
- et les deux enfants de la servante de Ra'hel qui s'appelaient (Bilha) n'avaient aussi pas reçu la leur. Il s'agit de Dan et Naftali.

Yéhochoû'a a reproché aux *Bné Israël* une certaine **mollesse dans la conquête d'Israël.** Il leur a dit : "Il est **temps de prendre possession du territoire** qu'Hachem, le D.ieu de vos pères, vous a accordé. Désignez-moi trois hommes par tribu, et je les enverrai faire une carte détaillée du pays avec le découpage des parts, afin que

nous puissions accorder aux sept tribus qui restent leur part définitive."

Effectivement, ces hommes sont allés et ils ont tracé une carte précise de la terre d'Israël. Ils l'ont ramenée à Yéhochoû'a, et celui-ci a commencé (à Chilo, où il se trouvait à ce moment-là) à **tirer au sort l'attribution de chacune des parts.** Et les tribus sont sorties dans l'ordre suivant : Binyamin, Chim'on, Zévouloun, Yissakhar, Acher, Naftali et Dan.

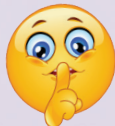
Chacune a reçu son territoire (dont le texte mentionne les limites). Puis les *Bné Israël* se sont mis d'accord pour accorder à Yéhochoû'a une part selon la demande qu'il avait exprimée, dans les montagnes d'Efraïm. Yéhochoû'a a reçu la ville de Timnat Séra'h. Il l'a construite et il s'y est installé.

Le texte termine en disant : "Tout ceci a été le travail de distribution de la terre d'Israël, qui a été mené à bien par El'azar Hachohen et Yéhochoû'a bin Noun, et les chefs des maisons paternelles pour chaque tribu, selon le tirage au sort. Tout ceci a eu lieu à Chilo, devant Hachem (car ce **tirage au sort était divin** ; il se faisait à l'entrée du *Ohel Mo'ed*). Et on a **terminé de partager toute la terre d'Israël.**"

CHMIRAT HALACHONE en histoire

Le roi Chlomo nous enseigne : "Telle est la voie des moqueurs... cela commence en **parlant excessivement de choses dénuées de sens**, comme il est écrit : La voix du sot se reconnaît à l'abondance de ses paroles". (Kohélèt 5:2)

LE CAS DE LA SEMAINE



Deborah a écouté du *Lachone Hara'*, l'a répété à deux amies, mais maintenant elle **regrette tout.**

Réponse

QUESTION

De quelle façon Deborah peut-elle faire *Téchouva* ?



Pour se repentir d'avoir cru et répété du *Lachone Hara'*, Deborah devra tout faire pour convaincre ses deux amies de ses propos infondés, puis elle devra obtenir le pardon de la victime du *Lachone Hara'*.

Dans un second temps, il lui faudra être résolu de ne pas croire ce qu'elle a entendu, puis prendre sur elle de ne plus jamais écouter ni croire de *Lachone Hara'*, avant de demander à D.ieu de lui pardonner.



HISTOIRE



A Bné Brak, un magasin de tissus était tenu par Monsieur David Glick. Celui-ci l'aimait beaucoup, mais il aimait encore plus l'heure de sa fermeture, car il allait alors rapidement au **cours de Torah du Rav Sim'ha Kessler**, à la synagogue **Agoudat Ré'im**. Ce cours commençait chaque soir à 20h, et Monsieur Glick tenait absolument à y assister.

Tous les participants appréciaient beaucoup la personnalité de Monsieur Glick et sa régularité, et **sa présence ajoutait de la grâce au cours** passionnant de Rav Kessler.

Chaque jour, à 19h, Monsieur Glick commençait à ranger le magasin et à régler les comptes afin de pouvoir sortir du magasin à 19h50 au plus tard, pour aller ensuite au cours.

Un après-midi, un acheteur qui semblait être un client important s'est présenté au magasin avec une liste de différents tissus qu'il comptait acheter. M. Glick s'est occupé de son client. Ce dernier lui a demandé de nombreux services et lui a donc pris beaucoup de temps. Soudain, à 19h30, Monsieur Glick s'est rendu compte que le temps était très vite passé, et que **le cours allait commencer dans trente minutes**. Il a délicatement prévenu son client qu'il allait devoir bientôt fermer le magasin, et qu'il fallait vraiment se dépêcher. Mais l'acheteur, semblant ignorer ce qu'on lui disait, a continué à traîner.

À 19h45, Monsieur Glick a fermé sa caisse. Il a pris en main son trousseau de clés et lui a dit : "Cher Monsieur, je suis désolé, mais **maintenant, je ferme mon magasin**. Nous devons donc en sortir."

Le client a eu du mal à croire ce qu'il entendait. Et il a froidement répliqué : "Il semble que vous ne soyez pas le patron de ce magasin. Et si votre patron voyait son employé se comporter ainsi, **il l'aurait sûrement congédié immédiatement** ! Tant qu'un client est entré dans un magasin avant l'heure de la fermeture, on le laisse terminer ses achats, même si l'horaire est dépassé !"

Cette situation n'était pas agréable pour Monsieur Glick, qui a répondu : "Lorsque vous êtes entré au magasin et

que j'ai vu votre énorme liste, je vous ai prévenu qu'à 19h45 au plus tard, je devais quitter le magasin. Et à part ça", a-t-il ajouté en souriant, "**Je suis le patron du magasin**."

Mais le client, entêté, a refusé de sortir du magasin, prétendant qu'il avait bientôt terminé ses achats, et qu'il n'allait pas abandonner si près du but...

Monsieur Glick lui a dit : "Écoutez, cher monsieur : je vous mets de côté tout ce que vous avez choisi. Revenez demain et nous terminerons." Mais le client a refusé, insistant pour acheter maintenant et pas demain !

Monsieur Glick, voyant qu'il était déjà 19h50, et sachant qu'il était hors de question pour lui d'arriver en retard au cours, a **tendu à son client les clés du magasin**, et lui a dit : "Je vous les confie. Restez autant de temps que vous voulez. Choisissez la marchandise que vous voulez. Remettez ce que vous ne voulez pas. Et ensuite, nous ferons le compte." Puis il a lancé les clés et a **couru vers la porte du magasin**.

Il n'a pas eu le temps d'y arriver que le client a lâché sa liste et les tissus qu'il tenait en main, a couru derrière lui, et lui a dit en souriant : "Je ne suis pas un client, mais un employé du fisc chargé de faire, dans votre magasin, un contrôle fiscal. Nous ne vous suspectons pas. Mais parfois, nous tirons au sort des magasins à contrôler. Et cette fois, c'est vous qui avez été choisi. La première étape consiste à venir au magasin en faisant semblant d'acheter des marchandises. Nous voyons alors si le patron note chaque achat dans son cahier et fournit les factures correspondantes. Mais, à présent, il n'est plus nécessaire de vous contrôler. Car je vois clairement que, dans votre vie, il y a plus important que l'argent. Je sors immédiatement du magasin, et m'excuse de vous avoir retardé à ce point."



Question

Netanel et Jonathan, deux camarades de classe, rentrent ensemble de l'école, quand tout à coup Netanel remarque que quelques mètres devant eux, sur le bas-côté de la route se trouve un skateboard qui a l'air abandonné. Netanel se met à presser le pas pour le prendre quand Jonathan se met à courir et réussit à l'attraper avant lui. Netanel, choqué par le comportement de son ami, lui rappelle que ce qu'il a fait est explicitement interdit dans la Guemara qu'ils ont appris ensemble à l'école : la Guemara raconte l'histoire de Rav Guidal qui se renseignait sur un certain terrain à acheter, quand Rabbi Abba le doubla et l'acheta avant lui. La Guemara dit que cela était

totallement interdit, mais elle explique que Rabbi Abba ne savait pas que Rav Guidal se renseignait déjà sur le terrain). Netanel prétend donc que le skateboard lui revient.

Mais Jonathan rétorqua que l'histoire de la Guemara parle d'un cas d'achat dans lequel il est logique d'interdire de faire cela, car Rabbi Abba peut toujours acheter d'autres terrains, mais dans le cas d'une trouvaille qui est une chose qui ne se passe pas tous les jours, si il ne l'a pas maintenant, il ne l'aura pas du tout, il serait logique de dire que dans ce cas-là, nos Sages n'ont pas interdit.

GUEMARA



Qu'en penses-tu ?



- Kidouchine 59a "Rav Guidal" jusqu'au deux points.
- Rachi et Tossefot "Ani Haméapé".
- Choul'han 'Aroukh ('Hochen Michpat) chap.237 alinéa 1.

RÉPONSE

Cela fait l'objet d'une discussion entre les Richonim (les Sages du Moyen Âge). Selon Rachi, il n'y a pas de différence entre un achat et une trouvaille : dans tous les cas, il est interdit de devancer son prochain ; selon lui, Jonathan n'avait pas le droit de faire ce qu'il a fait. Par contre, selon Rabbénou Tam (mentionné par Tossefot), l'interdit n'est en vigueur que dans un achat, mais dans une trouvaille il est permis de devancer son prochain et de le prendre avant lui, la raison étant celle mentionnée par Jonathan. Selon lui, ce dernier était dans ses droits. Le Choul'han 'Aroukh ramène les deux avis. Et selon la règle qui dit : "Yech Véych Halakha Kévéych", il semblerait que le Choul'han Aroukh tranche comme Rachi). Par contre, le Rama tranche comme Rabbénou Tam.

MICHNA
SUITE

Suite de la Page 3

de ce qu'il sait déjà, il le dira et n'y accordera pas beaucoup d'importance. Par contre, lorsqu'il s'agit de sa subsistance, même s'il doit beaucoup se fatiguer, faire des actes répétitifs, il le fait. Et si on lui dit : "Tu n'en as pas marre de refaire la même chose chaque jour ?", il réplique : "C'est pour ma subsistance ! C'est vital !"

Ainsi doit-il en être de **notre amour pour la Torah**. Car la Torah a ces deux qualités : d'une part, il y a toujours de nouvelles choses à découvrir ; d'autre part, elle est vitale. En effet, les 'Hakhamim disent que chaque fois qu'un nourrisson tète sa mère, il y trouve toujours des gouttes de lait. De même, celui qui étudie la Torah, même s'il étudie les mêmes textes, y trouve toujours de nouvelles explications. **Hachem lui révèle chaque jour de nouvelles choses.**

C'est pourquoi la Torah n'est pas comme une information

déjà entendue et qu'on n'éprouve plus de plaisir à écouter. La Torah, il faut la désirer, la convoiter ; être **débordant de joie** chaque fois qu'on y trouve une nouvelle explication qu'Hachem nous révèle.

Il faut s'occuper de Torah, car celle-ci est notre véritable vie, notre véritable subsistance. Et **le fait même d'avoir la chance de l'étudier est déjà en soi une récompense.**

Grâce à elle, nous vivons dans ce monde, et surtout dans le monde futur.

Avec cela, nous comprenons la suite de la *Michna* qui dit : "Dis peu et fais beaucoup." Cela signifie : chaque fois que tu étudies, dis-toi que ce que tu as fait est encore peu. Cela t'encouragera à continuer à faire.

Suite à cela, Chamaï dit : "Accueille chaque homme avec un beau visage (un visage souriant)" Car sur chaque homme, tu dois te dire : "Il a sûrement fait plus que moi, et je dois donc lui témoigner de **l'honneur et de l'affection.**"

Responsable de la publication : David Choukroun

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moché Smietanski, Alexandre Rosemblum | Retranscriptio : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 77

Pour tous renseignements : ☎ 01 77 50 22 31 ☎ +972 54 679 75 77 ✉ avotoubanim@torah-box.com